

**REGISTER NUMBER: 443**

**NOTIFICATION FOR PRIOR CHECKING**

Date of submission: 10/12/2008

Case number: 2008-760

Institution: Commission européenne

Legal basis: article 27-5 of the regulation CE 45/2001<sup>(1)</sup>

*(1) OJ L 8, 12.01.2001*

**INFORMATION TO BE GIVEN<sup>(2)</sup>**

*(2) Please attach all necessary backup documents*

1/ Name and adress of the controller

2) Name and First Name of the Controller:ARMANI Enrico Maria

3) Title:Head of Unit

4) Directorate, Unit or Service to which the Controller is attached:A.4

5) Directorate General to which the Controller is attached:ADMIN

2/ Organisational parts of the institution or body entrusted with the processing of personal data

26) External Company or Directorate General to which the Processor is attached:

25) External Company or Directorate, Unit or Service to which the Processor is attached:

RELEX.A.03

3/ Name of the processing

Stagiaires structurels

4/ Purpose or purposes of the processing

Collecter les candidatures provenant des Etats afin que les DG de la Commission puissent sélectionner les stagiaires structurels et que le stage puisse avoir lieu.

5/ Description of the category or categories of data subjects

14) Data Subject(s) concerned:

Candidats à une position de stagiaire structurel à la Commission.

16) Category(ies) of Data Subjects:

See item 14.

6/ Description of the data or categories of data (including, if applicable, special categories of data (article 10) and/or origin of data)(including, if applicable, special categories of data (article 10) and/or origin of data)

17) Data field(s) of Data Subjects:

Attention: Please indicate and describe in the answer to this question also data fields which fall under article 10

Dans l'acte de candidature :

- Données d'identification et de contact : Nom, prénom, nationalité, sexe, date et lieu de naissance, "security clearance", adresse privée, téléphone, e-mail
- Le traitement des données relatives à la santé (présence ou non d'un handicap physique susceptible de nécessiter un aménagement particulier) s'inscrit dans le cadre de l'article 10b), en permettant de connaître/mettre en place l'aménagement éventuel nécessaire si le candidat est sélectionné
- Données d'une personne de contact en cas d'urgence : nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail
- Données relatives à l'expérience professionnelle, aux études, aux compétences linguistiques du candidat.
- Le candidat doit également indiquer les DG dans lesquelles il souhaiterait travailler et la durée du stage souhaitée
  
- Nom d'utilisateur et mot de passe du candidat (choisis par lui-même)

Données bancaires

Dans le dossier SIRE : données personnelles (nom, prénom, date de naissance, nationalité), numéro de personnel. données relatives aux compétences du stagiaire (langues). données relatives au stage (durée, DG)

18) Category(ies) of data fields of Data Subjects:

Attention: Please indicate and describe in the answer to this question also categories of data fields which fall under article 10

Voir question 17

7/ Information to be given to data subjects

15a) Which kind of communication(s) have you foreseen to inform the Data Subjects as described in articles 11 - 12 under 'Information to be given to the Data Subject'

L'information ci-jointe s'affiche lorsque les candidats s'enregistrent dans le système ECSTP. Lors des connections suivantes, un lien vers cette information reste accessible.

8/ Procedures to grant rights of data subjects (rights of access, to rectify, to block, to erase, to object)(rights of access, to rectify, to block, to erase, to object)

15b) Which procedure(s) did you put in place to enable Data Subjects to exert their rights: access, verify, correct, etc., their Personal Data as described in articles 13 - 19 under 'Rights of the Data Subject' :

Les candidats sont informés qu'ils peuvent exercer leurs droits auprès de la boîte fonctionnelle suivante : ADMIN-STRUCTURAL-TRAINEESHIPS@ec.europa.eu.  
Ils sont également informés qu'ils peuvent exercer leur droit de recours à tout moment auprès de l'EDPS.

#### 9/ Automated / Manual processing operation

##### 7) Description of Processing:

Attention: Please describe in the answer to this question if you process personal data falling under article 27 "Prior-Checking (by the EDPS - European Data Protection Supervisor)"

Soumission de leur candidature à un stage structurel par le personnel des administrations publiques.

- collecte des données personnelles (CV) fournies par le candidat par l'intermédiaire de sa représentation permanente (RP) dans l'application ECSTP

- transmission de ces données par l'intermédiaire de cette application aux responsables des ressources humaines (RRH) de la DG concernée pour sélection

- envoi des lettres de confirmation aux candidats sélectionnés

- encodage des candidats sélectionnés dans la base de données des ressources humaines externes (SIRE)

- transmission des données nécessaires au Bureau de Sécurité pour établissement du badge d'accès

- Collecte auprès du stagiaire à son arrivée de formulaires bancaires (fiche identité légale et identification financière, en vue de permettre le remboursement des éventuels frais de mission du stagiaire), d'une copie de pièce d'identité, d'une déclaration de rémunération et d'assurance maladie par l'employeur, d'une fiche d'information, d'un accusé de réception de la réglementation applicable et du formulaire d'apparition sur la liste des stagiaires

- à la fin du stage, le stagiaire et son supérieur rédigent un rapport de stage. A réception de ce rapport, l'ADMIN envoie l'attestation de stage et classe ce rapport dans le dossier du stagiaire.

Des données personnelles relevant de l'article 27a) (présence d'un handicap) et 27b) (compétences) sont traitées nécessitant ainsi un contrôle préalable du CEPD.

##### 8) Automated Processing operation(s):

Collecter les données de la candidature à travers Internet (application ECSTP) et faire en sorte que les RRH des différentes DG de la Commission puissent y avoir accès.

Encodage des prestations par l'ADMIN A4 dans SIRE (voir notification SIRE)

Les encodages nécessaires dans SYSPER 2 sont effectués par les DG

##### 9) Manual Processing operation(s):

Sélection par les différentes Directions générales de la Commission des candidats.

Constitution d'un dossier pour chaque stagiaire structurel.

#### 10/ Storage media of data

TARIQA Server

SIRE

SYSPER 2

11/ Legal basis and lawfulness of the processing operation

11) Legal basis of Processing:

Chapitre IV de la décision de la Commission relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès des services de la Commission C(2006)2033

Lignes directrices applicables aux stagiaires structurels

A partir du 01/01/2009, titre II de la décision de la Commission C(2008) 6866 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission

12) Lawfulness of Processing:

Answering this question please also verify and indicate if your processing has to comply with articles 20 "Exemptions and restrictions" and 27 "Prior checking (by the EDPS)"

Art. 5.a)

L'article 27 est applicable.

L'article 20 n'est pas applicable.

12/ The recipients or categories of recipient to whom the data might be disclosed

20) Recipient(s) of the Processing:

RRH de la Commission, qui peuvent donner accès aux chefs d'unité (accès à la base de donnée et sélection du candidat)

21) Category(ies) of recipients:

Voir question 20

13/ retention policy of (categories of) personal data

Les données sont conservées dans la base de donnée ECSTP pendant 1 an.

Les dossiers des candidats sont conservés à l'ADMINA4 pendant cinq ans (pour permettre notamment l'envoi des attestations de stage en cas de réception tardive du rapport de stage et/ou sur demande du stagiaire).

13 a/ time limits for blocking and erasure of the different categories of data (on justified legitimate request from the data subject) (Please, specify the time limits for every category, if applicable)  
(on justified legitimate request from the data subject)  
(Please, specify the time limits for every category, if applicable)

22 b) Time limit to block/erase data on justified legitimate request from the data subjects

Pour toute demande de verrouillage ou d'effacement des données reçue par l'unité ADMIN.A.4, la réponse sera envoyée dans les quinze jours ouvrables à compter de la date de réception de la lettre par le service compétent, qui toutefois peut envoyer une réponse d'attente dûment justifiée, dans les conditions prévues au point 4 du Code de Bonne Conduite Administrative.

Le délai pour verrouillage ou effacement des données est de 15 jours ouvrables, étant entendu que ce délai ne commence à courir qu'à compter de la date de décision finale prise par l'autorité compétente (décision de la DG ADMIN A.4 ou, en cas de litige, décision du Contrôleur européen ou du Tribunal compétent).

14/ Historical, statistical or scientific purposes

*If you store data for longer periods than mentioned above, please specify, if applicable, why the data must be kept under a form which permits identification,*

22 c) Historical, statistical or scientific purposes - If you store data for longer periods than mentioned above, please specify, if applicable, why the data must be kept under a form which permits identification

Les données peuvent être conservées plus d'un an uniquement dans un but statistique.

15/ Proposed transfers of data to third countries or international organisations

27) Legal foundation of transfer:

Only transfers to third party countries not subject to Directive 95/46/EC (Article 9) should be considered for this question. Please treat transfers to other community institutions and bodies and to member states under question 20.

N/A

28) Category(ies) of Personal Data or Personal Data to be transferred:

N/A

16/ The processing operation presents specific risk which justifies prior checking (please describe): *(please describe)*:

#### 7) Description of Processing:

Attention: Please describe in the answer to this question if you process personal data falling under article 27 "Prior-Checking (by the EDPS - European Data Protection Supervisor)"

Soumission de leur candidature à un stage structurel par le personnel des administrations publiques.

- collecte des données personnelles (CV) fournies par le candidat par l'intermédiaire de sa représentation permanente (RP) dans l'application ECSTP
- transmission de ces données par l'intermédiaire de cette application aux responsables des ressources humaines (RRH) de la DG concernée pour sélection
- envoi des lettres de confirmation aux candidats sélectionnés
- encodage des candidats sélectionnés dans la base de données des ressources humaines externes (SIRE)
- transmission des données nécessaires au Bureau de Sécurité pour établissement du badge d'accès
- Collecte auprès du stagiaire à son arrivée de formulaires bancaires (fiche identité légale et identification financière, en vue de permettre le remboursement des éventuels frais de mission du stagiaire), d'une copie de pièce d'identité, d'une déclaration de rémunération et d'assurance maladie par l'employeur, d'une fiche d'information, d'un accusé de réception de la réglementation applicable et du formulaire d'apparition sur la liste des stagiaires
- à la fin du stage, le stagiaire et son supérieur rédigent un rapport de stage. A réception de ce rapport, l'ADM A4 envoie l'attestation de stage et classe ce rapport dans le dossier du stagiaire.

Des données personnelles relevant de l'article 27a) (présence d'un handicap) et 27b) (compétences) sont traitées nécessitant ainsi un contrôle préalable du CEPD.

#### 12) Lawfulness of Processing:

Answering this question please also verify and indicate if your processing has to comply with articles 20 "Exemptions and restrictions" and 27 "Prior checking (by the EDPS)"

Art. 5.a)

L'article 27 est applicable.

L'article 20 n'est pas applicable.

Article 27.2.(a) Processing of data relating to health and to suspected offences, offences, criminal convictions or security measures,

Article 27.2.(a) Processing of data relating to health

Article 27.2.(b) Processing operations intended to evaluate personal aspects relating to the data subject,

Article 27.2.(b) Processing operations intended to evaluate personal aspects relating to the data subject

Article 27.2.(c) Processing operations allowing linkages not provided for pursuant to national or Community legislation between data processed for different purposes,

n/a

Article 27.2.(d) Processing operations for the purpose of excluding individuals from a right, benefit or contract,

n/a

Other (general concept in Article 27.1)

n/a

#### 17/ Comments

1) Date of submission:

10) Comments if applicable:

Les stagiaires structurels sont des personnes employées par un organisme externe qui sont détachées à la Commission pour une période de comprise entre 3 et 5 mois. Ils continuent à être employés, rémunérés et assurés par leur employeur durant cette période.

La base de données European Commission Structural Traineeship Program (ECSTP) est ouverte deux fois par an. La DG ADMIN y donne accès aux RP durant un temps limité, afin de pouvoir permettre aux candidats de soumettre leur candidature (qui sont validées par les RP).

Ensuite, la DG ADMIN donne accès aux RRH durant un temps limité afin qu'ils puissent procéder à la sélection des candidats.

Chaque Etat membre ne peut soumettre qu'un nombre limité de candidatures par exercice. Les candidatures qui ne sont pas sélectionnées lors d'un exercice ne sont plus accessible lors de l'exercice suivant et le candidat doit donc, s'il le souhaite, réintroduire sa candidature.

Le traitement est effectué en coresponsabilité avec les DG, dans la mesure où ces dernières procèdent à la sélection des candidats.

A partir du 01/01/2009, les stagiaires structurels sont renommés Experts nationaux en formation professionnelle

36) Do you publish / distribute / give access to one or more printed and/or electronic directories?

Personal Data contained in printed and/or electronic directories of users and access to such directories shall be limited to what is strictly necessary for the specific purposes of the directory.

If Yes, please explain what is applicable.

no

La DG ADMIN communique aux RP la liste des candidats sélectionnés de leur nationalité (uniquement). Par exemple, la RP espagnole recevra la liste des candidats espagnols sélectionnés pour l'exercice en cours (mais pas des candidats des autres nationalités).

La DG ADMIN établit également une liste des stagiaires structurels (nom et service) pour chaque exercice qui est communiquée à chaque stagiaire (les stagiaires ont la possibilité d'exprimer leur volonté d'apparaître ou non sur cette liste en remplissant le formulaire qui leur est fourni au début du stage) .

37) Complementary information to the different questions if applicable, including attachments to this notification which should not be public :

Right of access and right to rectify the data is given to candidates.  
Right of validation is given to Permanent Representations.

PLACE AND DATE:10/12/2008

DATA PROTECTION OFFICER: Administrator

INSTITUTION OR BODY:European Commission